



## *Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey*

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0

Tél. : (819) 848-2321 Fax : (819) 848-2202

Site Internet : [www.saintfelixdekingsey.ca](http://www.saintfelixdekingsey.ca)

Courriel : [reception@saintfelixdekingsey.ca](mailto:reception@saintfelixdekingsey.ca)

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

---

### AVIS PUBLIC

#### **RÈGLEMENT NO 629 LE RÈGLEMENT RELATIF À L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS SEPTIQUES (SYSTÈMES DE TRAITEMENT TERTIAIRE DE DÉSINFECTION PAR RAYONNEMENT ULTRAVIOLET)**

**AVIS PUBLIC**, est par les présentes, donné par le soussigné, monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey QUE;

**Que le règlement numéro 629 relatif à l'entretien des installations septiques (systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet) a été adopté par le conseil lors de la séance du 08 avril 2024.**

-Le but du règlement est de s'assurer de l'entretien adéquat des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet.

Donné à Saint-Félix-de-Kingsey, le 10<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2024.

#### **publication**

Je, Alexandre Côté, directeur général / secrétaire-trésorier, exerçant au 1205, rue de l'Église, à Saint-Félix-de-Kingsey, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant LE RÈGLEMENT NO : 629 a été **Adopté** au conseil lors de la séance ordinaire du 08 avril 2024 et publiés aux endroits prévus à cette fin le 10 avril 2024 conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI je donne ce certificat de publication ce 10 avril 2024.

---

Alexandre Côté  
Directeur général et greffier-trésorier